

Depuis une semaine, avec la hausse des températures de l'après midi, nous sommes quasiment dans les normales de saison en terme de moyennes journalières, avec 9,2°C par exemple à Beauvais contre 9,4°C en normale. Par contre ce qui est notable, mais qui devient récurrent depuis plusieurs années, c'est le contraste entre les températures du matin, qui sont encore gélives certains jours, et la clémence des après midi. Sur une semaine, avec 1,8°C de moyenne le matin nous sommes 2,7°C en dessous des normales, et avec 16,6°C l'après midi nous sommes 2,3°C au-dessus. Autrement dit, des fins de nuit froides voire gélives, avec de fortes amplitudes thermiques l'après-midi.

Ces amplitudes thermiques, ne sont pas des plus favorables pour la végétation en général et pour les cultures qui ont déjà souffert du gel en particulier. Un dégel doux et humide aurait bien rattrapé la situation. La vingtaine de millimètre d'eau des 9-10 avril ont été les bienvenus mais l'absence de précipitations depuis 20 jours commence à se faire sentir dans les terres séchantes et les parcelles à mauvaises structures.

COLZA

Bien positionner son fongicide

Avec les températures froides le matin, et le temps sec, le risque sclérotinia est pour l'instant très faible avec des contaminations limitées et les pétales qui ne restent pas collés sur les feuilles même dans les parcelles les plus avancées où ils commencent seulement à tomber. L'enjeu est d'essayer de ne faire qu'un passage en évitant de devoir relayer sur des floraisons longues. Il est donc important de ne pas intervenir trop tôt avant que les conditions ne soient favorables au sclérotinia, et notamment le risque de pétales collés sur les feuilles.

Ravageurs : calme

Les principaux problèmes de ravageur sont liés à des événements passés (altises, charançon de la tige). Dans les parcelles fleuries il n'y a plus de risque méligèthes. Elles ne posent question que dans les parcelles ou zones de parcelles toujours sans fleurs, mais qui ont d'autres soucis. Le stade de sensibilité aux charançons de siliques ne concerne que les 5% de parcelles les plus avancées et il fait froid pour voir une activité importante de ce ravageurs, qui plus est, ne faisant pas partie des plus nuisibles sur colza.

BLE

Risque septoriose toujours nul cette semaine

Les feuilles éventuellement touchées à ce jour ne contribuent pas au rendement, et la météo est peu favorable au développement de la septoriose (pas de contamination et incubation ralentie),. De plus, les températures sont trop froides pour une bonne efficacité des produits. Toute intervention sur septoriose est donc déconseillée cette semaine. Elle ne ferait qu'augmenter la sélection de souches résistantes, sans parler du coût du produit, des effets non intentionnels sur les champignons du sol entre autre, et du risque de phytotoxicité avec les triazoles.

Rouille jaune à surveiller sur variétés sensibles

La maladie a été ponctuellement observée la semaine dernière dans les départements maritimes des Hauts de France. Un cas dans l'Oise est signalé dans le BSV de cette semaine sur Némou, qui

est une variété bien connue pour sa sensibilité à cette maladie. Sur les variétés sensibles commencer à être vigilant car la rouille jaune n'a pas besoin de beaucoup de température pour se développer. Le temps lumineux et sec est toutefois un frein ainsi que la tolérance variétale à privilégier.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 27 avril 2021 (BSV G.C. N°11), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA.